



**Direction générale
de l'environnement (DGE)**

Assainissement urbain et rural

Ch. des Boveresses 155
Case postale 33
1066 Epalinges

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE DEVERSEMENT D'EAUX USEES
TRAITEES DANS LES EAUX SUPERFICIELLES OU DANS LE SOUS-SOL
(art. 7/1 LEaux ET 16 LvPEP)**

1. Nom et adresse actuels du propriétaire du bâtiment (ou du responsable de la société)

Nom : ...DECOSTERD..... Prénom :Francine et Jean-Luc..... N° tél :0792588553.....

Adresse : ...Ch. des Sources 7... N° postal et lieu : ... 2340 Le Noirmont.....

2. Situation du bâtiment

Commune : ...Ormont-Dessus ... N° postal : 1865 ... Parcelle : ...6405.....

Coordonnées : 2'575'330/1'134'520.. Lieu-dit : ...Rochers d'En Bas.....

3. Base de dimensionnement des installations d'assainissement et nature de l'exutoire

Nombre total d'appartements :1.....Nombre de personnes prévues :4.....

Nombre total de pièces habitables (chambres, bureaux, halls, salons, etc) :5.....

Nombre d'équivalents habitants (EH) retenus pour le projet :4.....

- Si rejet dans les eaux superficielles :
 - Exutoire immédiat (nom du ruisseau, drainage, collecteur, public, etc) :infiltration.....
 - Récepteur final (rivière, lac etc) :

4. Détermination de la redevance annuelle de l'Etat (art. 54 RLCPE)

a) Bâtiments existants


Valeur incendie de base : Fr.627'267.20.... Indice N°Incendie :176.....

Coût des transformations éventuelles projetées, selon devis :150'000.....


b) Bâtiments à construire

Coût de la construction selon devis : Fr.

5. Réponses certifiées exactes par le/la propriétaire

Lieu : Les Diablerets Date : 11/12/24 Signature : 

6. Attestation de l'autorité communale (sceau de la Municipalité)

Lieu : Les Diablerets Date : 07.01.25 Signature : 
Au nom de la Municipalité
Le Syndic Le Secrétaire

7. Pièces à joindre (art. 11 RLCPE)

- plan de situation, format A4 (photocopies pas admises). Sur ce document devront figurer : les parcelles, les bâtiments, les installations d'assainissement et, dans la mesure du possible, le tracé de la canalisation d'évacuation jusqu'aux eaux publiques ou privées et/ou le système d'infiltration.
- extrait de carte au 1 : 25'000, sur lequel on aura situé le tracé de la canalisation d'évacuation des eaux usées traitées jusqu'aux eaux publiques ou privées (les photocopies de bonne qualité sont admises).
- plan ou schéma d'exécution de l'installation d'épuration : installation mécano-biologique (station d'épuration de faible capacité), fosse de décantation, tranchée filtrante etc.

Le présent questionnaire, accompagné des pièces susmentionnées, doit être adressé à :

Direction générale de l'environnement
Assainissement urbain et rural
Chemin des Boveresses 155
Case postale 33
1066 Epalinges
Tél : 021 316 43 60

mai 2020